

31 janvier 2000

00.307

Question Anne-Valérie Ducommun

Xamax: quel soutien des autorités cantonales?

Dans le courant du mois de décembre 1999, nous avons lu dans la presse et plus précisément dans une rubrique qui s'intitule La Gazette de NE-XAMAX, les lignes suivantes:

*"La fidélité de nos membres et de nos partenaires, qu'ils paient 150 francs, 10.000 francs ou plus, le soutien des **Autorités cantonales** et communales représentent une très grande source de satisfaction."*

Le Conseil d'Etat aurait-il l'amabilité de nous dire, de nous expliquer en quoi exactement consiste le soutien des Autorités cantonales?